

Sassenage

M A G A Z I N E



TOUTE LA MUSIQUE

QU'ON AIME

05 | ACCÈS LIMITÉ
AU CHEMIN DES
CUVES

09 | UNE SECTION
CHAM

10 | QUAND VIENT
LE DÉBUT DE L'ÉTÉ



PEUGEOT

Garage REYNAUD-DULAURIER

VENTE & REPARATION

ZI de l'Argentière • Rue de la Maladière • 38360 Sassenage
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr



Bellavia
menuiseries

Véranda, Pergola,
les solutions idéales
pour embellir
votre espace extérieur
et valoriser votre habitat.

Tél. 04 76 26 73 91 • contact@bellavia.fr
www.bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage



RENAULT **Dacia**

Mobilize | share

24 avenue de Romans - 38360 Sassenage
04 76 27 40 62
www.lambert-autos.com

Lambert Automobiles

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique • Carrosserie • Peinture
Location de véhicules • Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 Sassenage
04 76 27 40 62
www.lambert-autos.com



NUIT & SOMMEIL
nuitetsommeil.fr

SOLDES
jusqu'à -50% du mercredi 26 juin au mardi 23 juillet 2024

Experts en literie et intérieur, votre confort est notre priorité.

« renaître chaque matin »

L'APPLI PRATIQUE !

Afin de simplifier toutes vos démarches, la Ville de Sassenage a lancé son application « **Mon Sassenage** ».

Rien de plus simple :

- Téléchargez l'application sur votre smartphone
- Créez votre espace personnel
- Ayez tout à portée de main en quelques clics !



PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 3 JUIN	PHARMACIE DU FURON, 04 76 26 65 72
LUNDI 10 JUIN	PHARMACIE DE L'ARGENTIÈRE, 04 76 27 52 26
LUNDI 17 JUIN	PHARMACIE DES CUVES, 04 76 27 40 71
LUNDI 24 JUIN	PHARMACIE DE L'AVENUE, 04 76 27 09 21
LUNDI 1 ^{ER} JUILLET	PHARMACIE DU FURON, 04 76 26 65 72

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

22/04 Jessim MOUSSAIF

DÉCÈS

07/04 Geneviève HERMET veuve HAUSSMANN
22/04 Annie TONIN
26/04 Gilles BOUDINOT
28/04 Raymond THOMAS
28/04 Berthe JACQUEMOND veuve GABELLE
28/04 Jack MACHADO
28/04 Christelle PARA épouse BILLON-LANFREY
04/05 Jean-Claude RIQUET

ÉDITO

UN DÉMÉNAGEMENT BÉNÉFIQUE !

Cela fait maintenant 6 mois que le CCAS a déménagé au Centre Pierre de Coubertin aux abords de la halle Jeannie Longo et du parc de l'Ovalie. Ces quelques mois nous ont permis de constater les premiers retours positifs de cet emménagement avec notamment une fréquentation des ateliers largement augmentée par rapport à l'ancienne localisation. Les nouveaux locaux rénovés permettent en effet d'accueillir les usagers dans des espaces plus fonctionnels, plus lumineux et disposant de la climatisation. Cet emménagement ouvre la porte à de nouvelles opportunités grâce à la proximité avec les équipements sportifs et les nombreux parkings, la création d'une cuisine moderne ainsi que l'accès à un extérieur enherbé. De plus, le partage des locaux avec le service enfance-jeunesse permet de renforcer le lien intergénérationnel à travers des activités communes. Garantir l'accessibilité pour tous a été une priorité. Ainsi, des navettes ont été mises en place pour les personnes ayant des difficultés à se rendre aux ateliers. Nous avons également mis en place des rendez-vous en mairie voire à domicile pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer. Bien vivre dans sa ville est un des axes majeurs de notre engagement politique. Notre CCAS, acteur incontournable de l'action sociale communale, a encore de nombreux projets en cours cette année pour répondre au plus près aux besoins de ses usagers Sassenageois.

Michel Vendra, Maire de Sassenage



SASSENAGE MAGAZINE #298
Magazine d'informations de la Ville de Sassenage - N° 298 Juin 2024

RÉDACTION Hôtel de Ville, 1, place de la Libération BP 31 - 38360 Sassenage. Tél. : 04 76 27 48 63 - mairie@sassenage.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel Vendra / RÉDACTRICE EN CHEF Mathilde Gotti / MAQUETTE Léa Alvarez, Agence Tintamarre / EXÉCUTION GRAPHIQUE Duilio Cusani et Mathilde Gotti / RÉDACTION Mathilde Gotti et Margot Vadel / PHOTOS Services communication et communaux, Aurélien Brusini, association Les amis du cheval en Dauphiné, Elsa Girard / MISE EN PAGE Duilio Cusani et Mathilde Gotti / RÉGIE PUBLICITAIRE Mediagraphe (06 81 77 35 30) / IMPRESSION Imprimerie Courand & associés / DISTRIBUTEUR DSPAMS (Soubin Mehdy).
TIRAGE 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 / Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

SASSENAGE EN IMAGES

01



02



03



04



05



06



07



08



01 Concours d'attelage, samedi 20 et dimanche 21 avril // 02 Semaine à vélo avec le centre évasion, du 22 au 26 avril // 03 Réunion d'information et de présentation de la mutuelle communale, jeudi 25 avril // 04 Spectacle Enfin de Gérémy Crédeville au Théâtre en Rond, samedi 27 avril // 05 Passation de commandement à la gendarmerie de Sassenage, lundi 6 mai // 06 Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, mercredi 8 mai // 07 Inauguration des nouveaux véhicules de propreté urbaine, mardi 14 mai // 08 Concours Miss Isère 2024, samedi 18 mai

EN BREF

AMÉNAGEMENT

ACCÈS LIMITÉ AU CHEMIN DES CUVES

Projet annoncé de longue date, le chemin des Cuves vient d'être fermé aux véhicules à moteur pour la période allant du 1^{er} mai au 30 septembre. Chaque année au retour des beaux jours, la fréquentation très élevée du secteur provoque des nuisances pour les riverains. La Ville de Sassenage s'est saisie du dossier et a envisagé plusieurs solutions. Le maire Michel Vendra a rencontré les habitants concernés en novembre 2023 pour soumettre le projet de fermeture annuelle à hauteur de la place Reverdy. Suite aux retours favorables, les travaux d'installation ont été réalisés au printemps 2024. En avril, les riverains ont récupéré leurs clefs d'accès. À cette occasion, une démonstration sur site du mode de fonctionnement de la barrière a été réalisée. Cette mesure effective chaque année permettra de préserver le cadre de vie et de renforcer la sécurité de cette zone.



VIE LOCALE

PRÉSERVER L'ESPACE PUBLIC

Malgré les campagnes de sensibilisation, certains maîtres ne respectent toujours pas l'obligation légale de ramasser les déjections de leurs chiens. Face à cette situation, le maire Michel Vendra a décidé de prendre un nouvel arrêté municipal pour augmenter le montant des amendes. La police municipale a réalisé des tournées de sensibilisation durant le mois de mai. Dorénavant, ne pas ramasser les déjections de votre animal peut vous coûter jusqu'à 750 € d'amende (montant maximum). Vous devez également avoir 2 sacs à crottes sur vous ou vous pourrez être sanctionnés d'une amende de 150 € maximum*. Pour rappel, la Ville de Sassenage a installé des distributeurs de sachets pour vous permettre de ramasser et de jeter les déjections de vos animaux. Un plan avec les emplacements des distributeurs est disponible sur le site de la Ville. Pour rappel, tous les chiens doivent être tenus en laisse sur la totalité de l'espace public. Ils sont, de plus, interdits dans les stades, dans les cimetières et sur les aires de jeux pour enfants. Il n'y a que dans la zone de sociabilisation canine aménagée dans le parc de l'Ovalie que les chiens sont autorisés à se promener sans laisse.

* Ces obligations ne concernent pas les personnes à mobilité réduite.

PARENTALITÉ

CONCILIER VIE SOCIALE ET PARENTALITÉ

Pour la première fois, la Ville de Sassenage organise plusieurs actions dans le cadre de la quinzaine de la parentalité. Du 3 au 15 juin, rencontrez d'autres familles et échangez autour du thème **Concilier vie sociale et parentalité**. Du théâtre, une initiation au massage bébé, à la découverte de lieu de « Douce Heure »... Chaque rendez-vous donnera accès à des espaces enrichissants face aux interrogations existantes. Une « pétanque party » clôturera ce beau programme, avec une journée festive autour d'un tournoi. Échauffez-vous dès à présent et retrouvez le programme sur le site de la Ville.

SCOLAIRE

DEVIENS ACTEUR DE TA VILLE !

À partir de la rentrée scolaire 2024, les écoliers de la commune seront appelés à élire un conseil municipal des enfants. Cette instance a pour objectif d'initier les jeunes Sassenageois à la vie citoyenne. Les représentants élus proposeront des projets pour améliorer la qualité de vie sur le territoire et participeront à leur réalisation en lien avec le conseil municipal de la Ville. Durant le mois de mai, le maire Michel Vendra a présenté le dispositif aux enseignants des classes concernées, aux directeurs d'écoles et aux représentants des parents d'élèves. Au mois de juin, il retournera dans les classes pour présenter le projet aux élèves qui pourront partir en campagne électorale dès la rentrée de septembre.

HARCÈLEMENT

LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT

Les rencontres entre la gendarmerie de Sassenage, la police municipale et les 4 écoles primaires de la commune ont fait l'objet d'un travail sur le thème du harcèlement. Neuf classes et près de 225 élèves ont réalisé 37 affiches qui ont été exposées au Centre associatif Saint-Exupéry du 2 au 31 mai. Un résultat de grande qualité qui a favorisé une prise de conscience pour les petits comme pour les grands.



TOUTE LA MUSIQUE QU'ON AIME

Ville de presque 12 000 habitants, Sassenage a le privilège d'être dotée d'un Conservatoire de musique. Le parcours de cet équipement est étroitement lié à celui de la commune et de son développement. Aujourd'hui plus que jamais le Conservatoire à Rayonnement Communal enchante les petits et les grands.

UNE HISTOIRE ANCRÉE SUR SASSENAGE

C'est en 1851 que la première batterie-fanfare sassenageoise voit le jour. Grandissante au fil des années, elle devient une société musicale en 1885 avant de prendre le nom de Fanfare de l'Écho des Cuves en 1921. Avec la notoriété, la nécessité de mieux former les musiciens amateurs devient évidente et c'est ainsi que naît l'école de musique en 1957 à l'initiative d'Alfred Gaillard, professeur de saxophone et chef de l'Écho des Cuves.

Dans un premier temps associative, l'école est subventionnée par la Ville de Sassenage à partir de 1964 et en 1979 une commission est créée au sein de l'établissement pour assurer un dialogue quotidien avec la municipalité. **L'école de musique devient municipale en 1984 et en 2002, elle est renommée « École de musique Alfred Gaillard »** en reconnaissance du travail de son créateur et de son investissement au service de l'essor musical de la commune.

La même année, l'école de musique municipale est agréée par l'État avant de devenir un Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) en 2009.

Ce nouveau statut vient définitivement assoir la qualité des enseignements qui ont toujours été dispensés.



UNE POLITIQUE MUSICALE AU SERVICE DU LOCAL

**...SE PERFECTIONNER À LA MUSIQUE
ET AU CHANT**

Le Conservatoire à Rayonnement Communal Alfred Gaillard accueille en moyenne 400 élèves de tous âges chaque année. De 3 à 80 ans, il est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'initier, apprendre ou se perfectionner à la musique.

Dès 3 ans, les tout-petits peuvent être inscrits à l'éveil musical et à partir de 6 ans, ils peuvent participer aux ateliers de découverte des instruments ou chanter à la chorale enfants.

Pour les adolescents et les adultes, des cours de formations musicales adaptées sont également proposés.



1008 HEURES, 26 CLASSES ET 648 ENFANTS

Grâce à un contrat avec l'Éducation Nationale, la Ville de Sassenage a décidé d'offrir aux familles Sassenageoises des cours de musique gratuits dispensés par un professionnel dans les 4 écoles de la commune.

Les professeurs intervenants en milieu scolaire dépendent du Conservatoire et sont formés à cette spécialité.

Toutes les classes élémentaires bénéficient d'une heure de travail par semaine. Au total, ce sont 1008 heures de pratique musicale pour 26 classes et 648 enfants.

Durant ces heures, les enseignants du Conservatoire font découvrir le monde artistique aux enfants par le chant, des ateliers découverte, l'organisation de spectacles. Chaque année, ces spectacles sont construits en lien entre les professeurs des écoles et les enseignants du CRC.

Depuis quelques années maintenant, le projet « Sass' rencontre » amène les écoles à se croiser et à travailler de concert autour de chansons et de diverses créations.

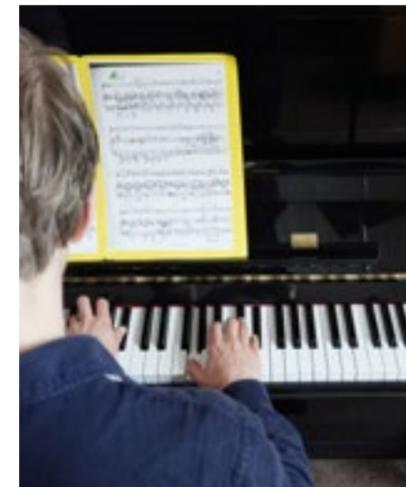
Dans cet esprit, en février 2024, un grand spectacle sur la pièce de Michèle Bernard *Un poirier m'a dit* réunissait des classes de CM2, des classes de 6^e du collège Fleming et l'association théâtrale La Cité au Théâtre en Rond permettant aux enfants en dernière année d'élémentaire de partager la scène avec les jeunes collégiens.

Non obligatoire, ce contrat avec l'Éducation Nationale est le fruit d'une volonté politique importante de favoriser l'accès à la culture et à la musique en particulier dès le plus jeune âge.



LE TOP 3 DES INSTRUMENTS PRATIQUÉS

1



2



3



TROIS QUESTIONS À... Jérôme Giachino

Adjoint délégué à la communication, au numérique et à la culture

Comment le conservatoire s'adapte-t-il aux évolutions et aux besoins de son public, notamment en termes d'initiatives, de diversité des disciplines enseignées, de pédagogie et d'innovation artistique ?

Le Conservatoire Alfred Gaillard s'engage constamment dans une démarche d'adaptation et d'innovation pour répondre aux besoins et aux attentes de son public. Nous sommes attentifs aux évolutions artistiques et pédagogiques et nous travaillons en collaboration avec des professionnels du secteur pour enrichir notre offre de cours et d'activités. Par exemple, à la rentrée nous aurons des cours d'alto et donc la possibilité de faire travailler les élèves en quatuor à cordes (deux violons, alto et violoncelle) pour les prochains concerts. Une première ! D'autre part, des professeurs de musique continuent leurs interventions dans les groupes scolaires pour promouvoir l'éducation musicale tout en réalisant de beaux spectacles en lien avec les professeurs des écoles. Cela permet des échanges entre les classes mais également entre écoles. De plus, nous investissons dans la formation d'un agent du multi-accueil pour poursuivre l'éveil musical auprès des plus petits dès la rentrée.

Quel rôle joue la musique dans l'éducation et le développement personnel ?

Je dis toujours que « la musique est le langage de l'âme », il est donc important

pour notre majorité de continuer de donner tous les moyens aux Sassenageois pour la découvrir. En effet, c'est la commune qui gère et finance la quasi-totalité de cet établissement. C'est une volonté politique forte de notre groupe à la lumière de l'investissement annuel car le jeu en vaut largement la chandelle. En effet, il offre tellement aux Sassenageois car la musique joue un rôle primordial dans le développement personnel à tout âge, offrant des avantages cognitifs, émotionnels, sociaux et culturels significatifs.

La musique offre notamment une forme d'expression unique qui permet aux individus de communiquer des émotions, des expériences et des idées d'une manière non verbale. Cela peut être particulièrement bénéfique pour ceux qui ont du mal à s'exprimer verbalement, notamment les enfants et les personnes ayant des troubles de communication. La musique rassemble également les gens et favorise la création de liens sociaux. Participer à des chorales ou des groupes de musique permet aux individus de développer un sentiment d'appartenance et de coopération, tout en apprenant à travailler en équipe et à respecter les autres. Nous sommes donc très fiers d'avoir à Sassenage ce conservatoire qui en effet rayonne bien au-delà de notre commune et qui apporte tant de bonheur aux Sassenageois.

Pouvez-vous décrire brièvement le rôle et l'importance du Conservatoire à Rayonnement Communal Alfred Gaillard dans la vie culturelle de Sassenage et de ses environs ?

Le Conservatoire à Rayonnement Communal Alfred Gaillard ou plus communément appelé l'école de musique de Sassenage joue un rôle essentiel dans la vie culturelle de la Ville et de ses environs en tant que lieu d'apprentissage, de découverte et de pratique de la musique et du chant. Notre principal objectif est de rendre l'éducation musicale accessible à tous. Toutes les tranches d'âge ont la possibilité de se former à une grande variété d'instruments qui en fait sa particularité. On peut y apprendre à chanter ou à jouer de la harpe, de la guitare ou bien de la viole de gambe. Il se positionne comme un établissement éducatif avec des encadrants et des enseignants professionnels et motivés qui font un travail formidable et que je remercie. En plus de favoriser l'épanouissement personnel, le conservatoire contribue à enrichir la vie culturelle locale en proposant chaque année des concerts, des spectacles, des ateliers dans les écoles élémentaires et des événements artistiques ouverts au public.

LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

• **415 inscrits** en 2023-2024, dont **297 Sassenageois**
• **Plus de 33 disciplines** en cours individuels ou collectifs
• **+ de 50 concerts** chaque année

• **25 professeurs**
• **17 instruments**

UNE SECTION CHAM

Grâce à une convention avec le collège Fleming, les professeurs du Conservatoire interviennent également dans le cadre de la section CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique).

La Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM), subventionnée par le Département de l'Isère, permet aux élèves inscrits au CRC de concilier les enseignements du collège et la pratique musicale grâce à un aménagement du temps scolaire.

Ce dispositif existe depuis 2010 à Sassenage et concerne les scolaires de la 6^e à la 3^e. Il s'agit d'un véritable choix politique et éducatif au bénéfice des jeunes Sassenageois.

Chaque année, la chorale du collège présente une comédie musicale au Théâtre en Rond avec un travail de mise en scène. Cette année n'a pas fait exception puisque les 54 disciples de la section CHAM étaient en représentation les 14 et 15 mai sur la scène du Théâtre. Ce lien entre écoles et salle de spectacle est un réel avantage pour l'ouverture d'esprit et l'éducation artistique.

En complément, des sorties culturelles, des voyages et des rencontres avec des artistes viennent enrichir le monde des élèves en leur permettant de découvrir d'autres facettes et cultures musicales.



ET ENCORE BIEN PLUS...

Outre sa collaboration avec les écoles et le collège de Sassenage, le CRC travaille étroitement avec de nombreux partenaires, incluant les services municipaux.

Il a organisé par le passé des interventions musicales pour les enfants du Multi-Accueil Les Lucioles et du Relais Petite Enfance Les p'tits choux. Cette année, il contribue activement au 30^e anniversaire de la Médiathèque L'Ellipse, prévu pour le samedi 28 septembre.

Par ailleurs, le CRC entretient également des liens réguliers avec l'EHPAD Les Portes du Vercors, en proposant de petits concerts et des animations musicales pour enrichir la vie quotidienne des résidents.

Enfin, comme membre clé du Réseau Rive gauche des établissements d'enseignement artistique, qui regroupe les communes de Sassenage, Fontaine, Claix, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Noyarey, Veurey-Voroize et Vif, le CRC facilite chaque année l'émergence de projets communs qui favorisent la création, la diffusion et l'enseignement de la musique. Ce travail intercommunal permet de faire rayonner la musique et de rapprocher les habitants grâce à des concerts délocalisés.

C'EST À VOUS

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Iséroise depuis 24 ans, Michèle Ligot a emménagé sur Sassenage en 2008. Passionnée de culture et d'histoire locale, Michèle, jeune retraitée, a su s'imprégner du territoire patrimonial. Lors d'échanges avec les commerçants du Bourg, son attachement culturel germe en un projet audacieux : répertorier les commerces des rues de Sassenage de 1900 à 2024.

A travers ses rencontres avec commerçants, habitants et promeneurs, elle collecte les anecdotes, documents, souvenirs de notre patrimoine. Chaque témoignage est un fragment du puzzle qui lui permet de reconstituer le tableau vivant de Sassenage au fil du temps.

Par son engagement, Michèle espère fédérer toutes les générations à ce projet et ainsi transmettre aux générations actuelles et futures un précieux héritage : une histoire locale vibrante et riche, témoin de l'évolution de notre commune au fil des siècles.

> Plus d'informations sur Facebook : Passer à Sassenage



SASSENAGE EN AQUARELLES

Illustratrice Sassenageoise, Elsa Girard charme par ses aquarelles où elle évoque la nature et l'architecture locales. À travers sa marque Vert Mousse, elle célèbre sa ville et ses alentours avec des cartes postales et des affiches faites à la main et empreintes de passion.

Inspirée par le végétal, la nature et les vieilles pierres, chaque trait et chaque couleur de ses œuvres racontent une histoire authentique.

Outre sa série sur Sassenage, Elsa réalise également des créations sur commande, utilisant principalement l'encre et l'aquarelle, mais aussi le crayon de couleur pour donner vie à ses idées. Que ce soit pour immortaliser un lieu cher à votre cœur ou pour offrir une interprétation artistique unique, ses œuvres sur mesure captivent par leur originalité et leur finesse.

> Retrouvez ses créations dans les commerces du Bourg ou sur son site vertmousse.fr



QUAND VIENT LE DÉBUT DE L'ÉTÉ

Le mois de juin est synonyme de bien des choses à Sassenage. Avec le retour du soleil, le Bourg, cœur économique battant de Sassenage, se pare de ses plus beaux atours. Cette année Le Rouge et le Blanc, Cassanos et La ville la joie — anciennement Chez Fleu, restaurant emblématique qui a récemment changé de propriétaire — vous attendent avec leurs terrasses pour offrir un moment convivial et délicieux.

Qui dit juin dit également fêtes de fin d'année et galas ! Organisés par les associations locales, ces événements ajoutent à l'effervescence de la commune, renforçant le tissu social et économique de la ville.

À la veille de la saison estivale, la Ville de Sassenage remercie les acteurs locaux qui participent activement au dynamisme et à la qualité du cadre de vie.



TRIBUNES

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ

Groupe Pour Sassenage, une fierté partagée

La vérité sur le CCAS

Pétition, recours, la désinformation va bon train sur le CCAS. C'est la politique politicienne orchestrée par l'opposition, qui n'a que faire de l'intérêt des Sassenageois. Seulement, la vérité est ailleurs !

Nous avons mûrement réfléchi aux conséquences environnementales, économiques et sociales pour prendre et assumer nos décisions. Oui, nous avons le courage politique pour mener à bien des projets bénéfiques pour notre commune, comme celui du CCAS. Voici quelques contre-vérités qui établissent la mauvaise foi de l'opposition :

Cette pétition surgit alors que le projet a été présenté aux présidents des 2 groupes d'opposition à l'époque ainsi qu'aux Sassenageois lors d'une réunion publique. En attaquant notre projet, l'opposition voit là l'opportunité d'exister à 2 ans des élections ! Elle a déposé 2 recours sur le projet immobilier qui contient 37% de logements sociaux et, toute honte bue, nous reproche de ne pas construire assez de logements sociaux. Incompréhensible !

Elle nous reproche aussi d'avoir déménagé le CCAS et invoque des difficultés de déplacement des personnes vulnérables. Mais pour celles qui en auraient, nous avons trouvé des solutions ! En tout état de cause, les faits nous donnent raison car ce déménagement a permis une hausse de la fréquentation des ateliers dans un espace plus moderne, plus ensoleillé, avec la climatisation et un extérieur à disposition. On aime notre CCAS et ses usagers ; on les soutient parce qu'ils le valent bien !

Michel Vendra, Jérôme Merle, Christine Durand, Daniel D'Olivier Quintas, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Serrailier, Sylvie Genin-Lomier, Jérôme Giachino, Marie-Frédérique Di Raffaele, M'hamed Benharouga, Hervé Madinier, André Soler, Hajera Turki, Thierry Masnada, Assunta Rosin-Bedin, Francette Gierczak, Gaëlle Nicolas, Jean-Philippe Veau, Amandine Aimone-Chenevay, Nathaly Tavernier, Michel Kunda, Annie Suau-Bourdis

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe Pour Sassenage

L'expression politique du groupe Pour Sassenage est parvenue hors délais à la rédaction.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe S'unir pour Sassenage

Au vote citoyen !

Le 9 juin prochain, nous allons voter pour le parlement européen, composé de 720 eurodéputés, seule institution européenne élue par les citoyens. Lors de ces élections, nous avons l'occasion non seulement de voter, mais surtout d'exercer une influence sur les futures décisions politiques de l'Europe. C'est l'occasion d'affirmer nos valeurs, de modeler l'Europe qui devra affronter des défis majeurs.

Voter c'est participer activement à la prise de décision sur des sujets qui affectent directement les priorités de notre quotidien, (réglementation sur la qualité des produits de consommation, de l'air, de l'eau, politique de sécurité, modèle d'économie, état de droit, accords commerciaux...)

Voter c'est déterminer la direction que prendra l'Union européenne sur des enjeux importants comme le changement climatique, la justice sociale, les crises géopolitiques...

Voter, c'est avoir notre mot à dire sur la manière dont l'Europe doit interagir avec le reste du monde, tenir tête aux super puissances.

Enfin aller voter, c'est renforcer la démocratie, c'est exprimer nos valeurs et combattre la montée des populismes. Le nombre de députés d'un parti est proportionnel au nombre de voix. A nous de choisir le 9 juin, quelle Europe nous voulons pour les 5 prochaines années.

contact@sunirpoursassenage.fr

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans le texte du mois dernier pour la dette par habitant à Sassenage, il faut lire 1279 € à la place du chiffre indiqué

Farid Benzakour, Christelle Ambrogio, Rafael Labossière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

Sassenage Magazine #299 Rendez-vous le mois prochain !

Le prochain numéro qui sortira début juillet est déjà en préparation !

Une idée de sujet ? Vous voulez mettre en avant votre métier à Sassenage ?

Promouvoir votre association ? Poser une question à la Ville ?

Toutes les suggestions sont bonnes à prendre, contactez-nous : redaction@sassenage.fr

Téléchargez l'application

Mon Sassenage



Facebook, Instagram, YouTube icons. Suivez-nous sur les réseaux sociaux



CHAMARANDE

SASSENAGE

Votre appartement neuf & haut de gamme
Au coeur d'un parc arboré



trignat.fr



04 76 15 21 21